

## 1. EDITORIAL

L'année 2020 a été une année particulière à bien des égards. L'épidémie de COVID 19 a bouleversé nos organisations jusqu'à toucher les personnes dans leur intégrité physique et morale. Dans les quartiers, le confinement a aggravé les difficultés des plus fragiles, creusant encore davantage le fossé des inégalités sociales. Nous avons pu constater que certains habitants, moins bien armés pour affronter les nouvelles contraintes, ont développé des troubles d'ordre psychiques inquiétants. Les premiers symptômes ont été les violences familiales et conjugales. Les adolescents en pleine construction de leur autonomie et de leur émancipation, ont vu leurs perspectives stoppées nettes par le confinement. C'est principalement vers eux que notre attention se porte. Il s'agit de leur proposer des alternatives et des clés de décryptage qui les aideront à avancer dans le chaos des informations contradictoires qu'ils reçoivent.

Dès les premiers jours du confinement et afin de maintenir le lien, il a fallu revoir nos modalités d'approche avec les publics et avec les partenaires. Les appels téléphoniques et les réseaux sociaux ont été privilégiés. Nos interventions visaient à rassurer les personnes et à répondre notamment aux questions sur le travail scolaire à distance. Rapidement le retour sur le terrain s'est imposé à nous, face aux difficultés pour certains à respecter les consignes de confinement. Malgré cela, nous avons vu émerger la capacité de résilience des habitants qui ont trouvé des ressources pour surmonter cette période anxiogène. De nombreuses initiatives solidaires en direction des plus démunis ou des personnels soignants ont vu le jour.

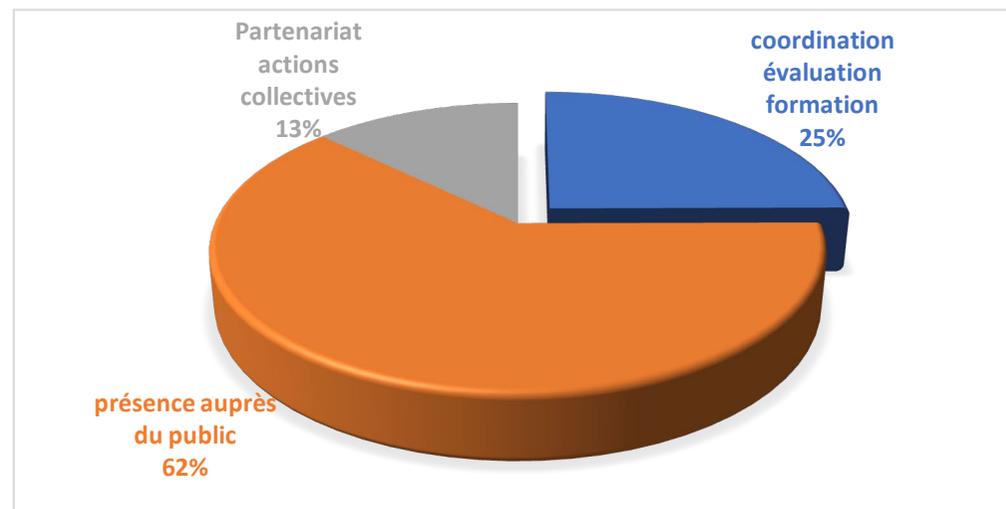
## 2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Les 7 équipes de travailleurs sociaux de l'OPI/ARSEA interviennent dans 8 des 18 quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) de l'Eurométropole de Strasbourg. Les équipes sont localisées à la cité de l'III, au Guirbaden à Bischheim, à l'Elsau, à Koenigshoffen, à la Montagne Verte, à Ampère, au Port du Rhin et au Neuhof.

En 2020 pour la partie Prévention Spécialisée à l'ARSEA ce sont **32 personnes salariées** qui ont effectué 38.417 heures effectives dont 4.099 heures pour la direction, l'administration et la gestion. Le temps de travail des équipes de Prévention Spécialisées représente 34.318 heures dont 75% en lien direct avec les personnes et les partenaires. Les 25% d'heures restantes sont dédiées à l'organisation.

Sur le terrain notre intervention se traduit par plus de **2537 personnes issues de nos territoires d'intervention, avec qui nous sommes en contact** et qui sont en mesure de nous solliciter pour un accompagnement. **942 personnes ont bénéficié d'un accompagnement** et enfin nous avons noué des relations avec **plus de 120 partenaires** (organisations, établissements, services et associations) acteurs des politiques publiques en matière d'éducation, d'insertion et de protection de l'enfance.

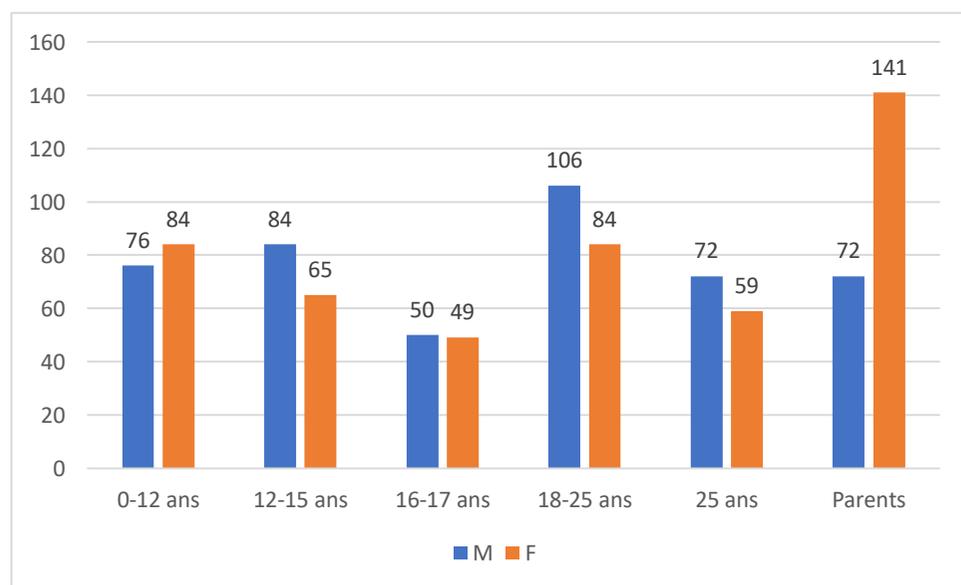
### DECOUPAGE DU TEMPS DE TRAVAIL 2020



## EVOLUTION DU NOMBRE DE BENEFICAIRES

Activité	2017	2018	2019	2020
NBR de personnes en relation sur l'année	3911	3671	3713	2537
NBR DE BENEFICAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	736	685	898	942

## AGE / NOMBRE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



Le graphique des personnes accompagnées montre pour 2020 une forte représentation des plus de 25 ans. Ceci en raison de notre participation au dispositif FOCAL porté par la maison de l'emploi et dont les cibles sont les 18/69 ans. 145 personnes ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement global qui leur permettra de renouer avec l'emploi. L'OPI participe également au dispositif REAJI porté par la Mission Locale pour l'Emploi, vers lequel nous avons orienté 31 personnes de 18 à 25 ans en 2020.

## 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### 3.1. Vie de l'établissement

En 2020 nous avons débuté nos travaux sur l'évaluation interne de l'OPI. Notre agrément reçu pour 15 ans en mars 2008 devra être renouvelé en 2023. Pour ce faire il est nécessaire de procéder à notre évaluation interne avant avril 2021 puis à une évaluation externe.

L'organisation de ces travaux, de la même manière que les ateliers transversaux et les actions inter équipes, ont contribué à maintenir une cohésion entre les salariés dans un contexte de distanciation et dans l'impossibilité de se retrouver en grand groupe.

Dès le début du confinement, la direction de l'OPI a alerté les cadres intermédiaires sur une attention particulière à porter aux salariés qui, dans le contexte de pandémie et de l'évolution des conditions de travail, pourraient eux aussi être confrontés à des difficultés personnelles ou professionnelles. Faits marquants, nous avons enregistré en 2020 le plus fort taux d'absence dans l'établissement mais également un nombre inédit de départs et d'arrivées de salariés. Ces éléments ont pu un temps fragiliser des équipes qui ont dû adapter leurs interventions sur les territoires. Outre les groupes d'analyse des pratiques, des salariés ont pu bénéficier d'une supervision avec une psychologue du travail spécialisée dans les organisations, pour les difficultés qu'ils ont pu rencontrer.

### 3.2. Travail avec les familles

La situation sanitaire a rendu les démarches compliquées dans la mesure où les Centres Médico-Sociaux (CMS) proposaient des temps de disponibilité très restreints, liés au télétravail de leurs professionnels. Nous avons ainsi pu observer un report des demandes sociales des adultes des dispositifs de droit commun vers nos services de Prévention Spécialisée. De plus, pour certains habitants, l'idée de devoir aller franchir la porte d'un CMS ou d'une association inconnue leur est parfois impossible. Notre travail a consisté à les rassurer quant à cette nouvelle prise de relais, en téléphonant avec eux, avec l'autonomie comme finalité. Pour les parents des jeunes que nous accompagnons, les démarches administratives restent toujours des supports à nos rencontres. Elles permettent, de nourrir le lien existant et, pour nous, de continuer à être repérées comme des personnes ressources.

### 3.3. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

Un certain nombre de familles se retrouvent dans une situation très précaire, dépassant la prise en charge institutionnelle. Les carences éducatives qui en découlent amènent des jeunes à être très tôt en situation de danger pour eux et pour la collectivité. La déscolarisation précoce de certains enfants, une fragilité psychologique, une pauvreté économique et culturelle sont autant de problématiques rencontrées.

Voici quelques réponses que nous avons pu apporter :

- Les chantiers éducatifs de l'OPI/ARSEA sont devenus un support incontournable depuis 2018. C'est un outil et un tremplin pour impliquer les jeunes dans une activité réelle de production ou de service et qui doit leur permettre de construire leur parcours afin d'accéder à l'emploi ou à une formation professionnelle qualifiante. En 2020, 18 jeunes ont pu bénéficier des chantiers éducatifs pour un total de 560 heures de travail.

L'objectif était de favoriser la mobilisation et l'accès à une insertion, des jeunes les plus exposés au décrochage et la marginalisation sociale et professionnelle.

Le financement de ces actions est rendu possible par le Contrat de Ville et la mobilisation des entreprises intermédiaires GERMA et LOGISERVICE.

- Des rencontres thématiques pour les jeunes et les parents ont traité cette année des sujets aussi divers que le harcèlement scolaire, les « Fake news », les écrans et leurs méfaits sur l'enfant, la relation à l'autre, le respect du corps, la prévention des pétards ou la place des pères.

- Les actions solidaires ont amené des jeunes à confectionner des masques, à préparer et livrer des colis alimentaires, à participer à des maraudes pour distribuer des produits de première nécessité à des personnes sans domicile fixe.



### 3.4 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers

En 2020 s'est tenue la première semaine de la semaine de la Prévention Spécialisée sous l'égide de l'Eurométropole de Strasbourg. Divers ateliers ont été présentés par l'ensemble des services de Prévention Spécialisée entre le 13 et le 17 janvier. Ils ont servi de support aux échanges avec les professionnels de la protection de l'enfance de la ville de Strasbourg (Département de la Protection des Mineurs et Centres Médicaux Sociaux). Nous avons trouvé un réel intérêt à pouvoir échanger avec ces partenaires, car nous avons pu corriger quelques représentations de part et d'autre.

Au courant de l'année cette collaboration se fait essentiellement dans le cadre des accompagnements individuels. Les jeunes accompagnés par l'équipe bénéficient quelquefois d'un suivi par les services de la protection de l'enfance (AEMO, AEMO renforcée, AED, PJJ, DPM). Il s'agit alors de se mettre en relation avec la personne référente des jeunes, pour coordonner les démarches à effectuer et ainsi, éviter les doublons. Nous sommes sollicités pour notre connaissance de l'environnement, des familles et des jeunes. Cette complémentarité, permet de débloquer une situation jusque-là au point mort, et de faire avancer le projet des jeunes.

### 3.5 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / Transversalité

Pierre angulaire de la démarche de prévention spécialisée et inscrit dans les textes de l'Arrêté du 4 juillet 1972, sous le vocable de « collaboration », le partenariat figure en bonne place dans les moyens d'action des équipes. Il traduit la nécessité dans laquelle se trouvent aujourd'hui tous les acteurs de l'action sociale, de coordonner leurs interventions pour apporter une réponse globale à des problématiques multiformes d'exclusion. Il s'impose d'autant plus à la prévention spécialisée que l'une de ses raisons d'être est la complémentarité à l'égard d'autres dispositifs sur lesquels elle s'appuie.

Il nous semble indispensable de participer le plus largement possible aux différentes instances et groupes de travail œuvrant sur les territoires. Il ne s'agit pas de « s'éparpiller » ni d'être partout, il s'agit de participer aux instances institutionnelles et partenariales en y apportant notre connaissance du quartier, de l'environnement de vie des habitants. Ainsi, notre compréhension du territoire participe à un élargissement des perspectives et permet d'adapter les objectifs des actions menées en partenariat.

### 3.6 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

La Prévention Spécialisée de l'ARSEA a été sollicitée durant l'été et de manière urgente, pour participer à la réalisation d'une étude sur la situation de la jeunesse (11-18 ans) après la crise sanitaire, par la commune de Lingolsheim. La méthode a pris la forme d'un pré-diagnostic/dialogue sur la base d'un questionnaire de type semi-directif. Ces éléments sont venus en complément et de manière concomitante à un ensemble d'indicateurs fournis par le cabinet Compas, permettant ainsi, d'objectiver la situation de la jeunesse. Le diagnostic exposé aux représentants de la commune a nourri les débats autour des préalables à la construction d'une politique jeunesse à Lingolsheim.

Par ailleurs, nous avons engagé un groupe de jeunes décrocheurs de 16 à 25 ans, à participer sur l'année 2020-2021 à la création d'une expérience de réalité virtuelle, sur le thème "Chemins de vie, choix décisifs".

Le projet comporte deux dimensions. L'une est créative, l'autre numérique. En effet, il s'agit de travailler la modélisation 3D, l'initiation au codage, la production de musique en MAO, et l'apprentissage des bases du codage pour un usage spécifique en réalité virtuelle.

A notre connaissance, il n'existe pas sur le marché de l'animation, de casque de réalité virtuelle utilisé comme support pédagogique dans le monde de l'emploi afin de questionner les choix de vie.

## 4. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2020

Evolution du personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2018	2019	2020
28.10	28.23	27.10

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Colonne1	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	27.10	5.00	1.80	20.30			
CDD temporaire	1.00			1.00			
CDD remplacement	1.00			1.00			

## 5. CONCLUSION

Malgré des ruptures multiples, les jeunes tentent toujours de renouer des relations avec les professionnels. Ces derniers essaient de répondre au mieux à cette sollicitation. Les principes d'intervention qui se dégagent de notre action s'adaptent aux jeunes, les raccrochent à une logique de projet et renforcent leurs compétences psycho-sociales. Il en découle une grande flexibilité de notre accueil. En effet, il s'agit de proposer des formes d'accompagnement extrêmement souples dont la notion d'alliance prévaut sur celle de la contractualisation. Co-construire les parcours avec les jeunes exige de créer un lien particulier qui ne peut s'inscrire que dans la continuité et la durée.